



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CSAL DU 9 OCTOBRE 2023
déclaration liminaire

Monsieur le Président,

En cette rentrée, **FORCE OUVRIÈRE** poursuit le combat sur l'ensemble de ses revendications et notamment la première d'entre elles : les salaires. Bien que l'on nous explique que les prix stagnent, baissent voire ralentissent, l'inflation reste très élevée.

Si le gouvernement reconnaît enfin qu'il y a un problème sur les salaires et nous invite à une conférence sociale sur la question des bas salaires, pour **FO**, il est nécessaire de traiter de l'ensemble des salaires et des revenus.

Nous revendiquons, à nouveau, un coup de pouce au Smic et une hausse du point d'indice pour augmenter le traitement des fonctionnaires, ainsi que la mise en place de l'échelle mobile des salaires applicable à l'ensemble des grilles salariales. Nous continuons de demander de réelles négociations partout dans le privé comme dans le public !

A la DGFIP, au mois de juillet dernier, le principe de l'ouverture d'une négociation sur l'évolution du régime indemnitaire de la DGFIP a enfin été acté à l'occasion d'un groupe de travail indemnitaire après deux ans d'atermoiements du Directeur Général à rebours des engagements pris au moment de l'accord de septembre 2021.

F.O.-DGFIP rappelle que ce sont les agents seuls, qui, par leur investissement font que la DGFIP continue de fonctionner, y compris pendant la tourmente estivale. Et si les agents sont toujours au rendez-vous, c'est désormais la DGFIP qui a rendez-vous avec eux à l'occasion de cette négociation.

Dans ce contexte, nous rappelons le cadre intersyndical de la pétition qui circule actuellement dans les services. Conçue comme une première étape de mobilisation cette pétition souligne la nécessaire et urgente reconnaissance de l'engagement des personnels de la DGFIP qui passe par une revalorisation pérenne et immédiate de la rémunération pour tous !

Nous revenons aujourd'hui sur la campagne GMBI, véritable désastre dont les conséquences ont été catastrophiques pour les agents et nos publics.

Jamais nos services n'ont été autant submergés, les files d'attentes devant les centres des finances ont battu des records, le nombre de e-contact a explosé, tout comme nos standards téléphoniques, cette situation a usé les personnels en dégradant fortement leurs conditions de travail.

Pour **F.O.- DGFIP**, GMBI a réussi le tour de force de transférer le travail aux usagers tout en accroissant démesurément la charge de travail des agents. Cet exploit est donc un concentré de tout ce qu'il ne faut pas faire :

- une annonce précipitée pour un bénéfice politique déjà dissipé,
- un outil déployé sans être au point,
- un compte à rebours de mise à jour anxiogène sous menace d'amende,
- un mélange des genres déroutant pour le redevable entre déclaration de revenus et de propriétaire.

Dans le prolongement du cauchemar de GMBI, nous évoquerons le point d'ordre du jour de ce CSAL traitant de l'observatoire interne 2023. Cette enquête réalisée tous les ans au niveau ministériel s'avère particulièrement grinçante pour la DGFIP, à telle enseigne que le Directeur Général s'est senti obligé de faire profil bas dans un message sur Ulysse le 15 mai dernier.

Ces résultats particulièrement moroses montrent des personnels inquiets, désabusés, fatigués, de plus en plus démotivés dont près de 66 % estiment que la DGFIP ne va pas dans le bon sens. Et en ce qui concerne l'indicateur du stress, la DGFIP s'offre le bonnet d'âne de Bercy avec 6,8 sur une échelle de 10 !

Ce constat amer rejoint malheureusement ce que nous n'avons cessé de dénoncer depuis des années à savoir : une désorganisation en chaîne du travail, l'absence de culture commune, le manque de vision et une administration qui part dans tous les sens !

Pour **F.O.- DGFIP**, cet implacable glissement ne peut s'arrêter qu'avec l'arrêt des restructurations, le renforcement des moyens et la légitime reconnaissance des rémunérations des personnels.

Dans le cadre de ce CSAL, **F.O.- DGFIP** a souhaité qu'un point d'ordre du jour puisse être consacré à la mise en œuvre de la réforme de la Responsabilité des Gestionnaires Publics et ses conséquences sur les chefs d'unités et leurs collaborateurs.

Pour **F.O.- DGFIP**, l'impact de la RGP sur l'ensemble de nos métiers ne peut être assimilé à un simple ajustement technique de l'ex-Responsabilité Personnelle et Pécuniaire, nous y reviendrons en séance ainsi que sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour de ce CSAL.